

## **Courriel n°42**

### **----- Message transféré -----**

**Sujet :** [INTERNET] .@hotmail.fr

**Date :** Mon, 3 Oct 2022 16:41:37 +0000

**De :** <.@hotmail.fr>

**Pour :** pref-consult-public@somme.gouv.fr <pref-consult-public@somme.gouv.fr>

Bonjour

Depuis 2016 ,je suis contre les éoliennes, personnellement et en tant que conseiller municipal  
Cordialement

Télécharger [Outlook pour Android](#)

## **Courriel n°43**

### **----- Message transféré -----**

**Sujet :** [INTERNET] Parc éolien voie Corette

**Date :** Mon, 3 Oct 2022 21:29:28 +0200

**De :** <.@gmail.com>

**Pour :** pref-consult-public@somme.gouv.fr

Bonjour

Faisant partie du conseil municipal de Quivieres , j ai toujours voté contre ce projet de parc éolien depuis 2016 .

Je trouve irrationnel de ne pas vouloir déplacer les postes de livraison électrique pour les positionner près des machines se trouvant sur La commune qui les accueille .

Mes salutations

## **Courriel n°44**

### **----- Message transféré -----**

**Sujet :** [INTERNET] Consultation publique projet parc éolien de la Voie Corette sur ls communes de Douilly et Matigny

**Date :** Tue, 4 Oct 2022 09:11:24 +0200 (CEST)

**De :** .@bbox.fr

**Pour :** pref-consult-public@somme.gouv.fr

Monsieur Le Préfet, vous trouverez ci-dessous mon avis pour la consultation publique du projet éolien La voie Corette sur les communes de Douilly Matigny.

Vous en souhaitant bonne réception.

Bien cordialement.

-----  
Avis défavorable au projet de la voie Corette.

Le problème dans l'éolien c'est la démesure !

Habitante de la même circonscription que les communes de Douilly et Matigny, riveraine de 6 parcs éoliens pour un total aujourd'hui de 57 éoliennes dans un rayon de 5 km autour de mon habitation, je peux témoigner **objectivement** de ce qu'est la vie quotidienne au centre de ces industries.

Oui nos campagnes sont devenues des industries parce que l'éolien est loin d'être vertueux ! Du bruit, des ombres qui flashent devant nos fenêtres quand l'été se termine, des pâles qui tuent des oiseaux et les chauve souris, il suffit de lire les arrêtés préfectoraux portant demeure de respecter les prescriptions pour se rendre compte de l'hécatombe sur l'avifaune.

Quant à l'atteinte au cadre de vie, au patrimoine naturel, culturel et historique, il est prégnant dans la paysage. Plus aucun horizon, espace de respiration entre 2 parcs, au contraire, il semble que ces espaces soient aujourd'hui convoités pour ajouter encore et encore des éoliennes toujours plus hautes, toujours plus puissantes. Notre ruralité est devenue terre d'industrie, accaparée par des sociétés aux capacités financières dérisoires aux vues des investissements abyssaux. Pour ce projet éolien de la Voie Corette revendu à RWE en mai 2015, le capital social s'élève à 37 000€ (page 22 du Porter-à-connaissance) pour un investissement de 33 millions d'euros avec des charges d'exploitation annuelles de 1 300 000€ (page 8 du Porter-à-connaissance).

Notre région des Hauts de France a assez contribué à l'effort national, il devient urgent que les représentants de l'Etat, les commissaires enquêteurs, les juges et tous ceux qui donnent leur avis et leur autorisation s'imprègnent de la réalité du terrain et signent un arrêt définitif à l'éolien terrestre dans la Somme, l'Aisne, le Pas de Calais, premiers départements de France en matière d'implantations d'éoliennes ! Refuser ce projet de la Voie Corette, c'est prendre conscience de la démesure du développement éolien dans notre région.

---

80360 Equancourt